



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 8 octobre 2009

Compte-rendu

La maison de quartier du Marranel a accueilli la deuxième réunion du conseil de quartier du Lude – Bellevue - Saint Salvadou.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Christelle Guillaumot, conseillère municipale déléguée au commerce, à l'artisanat, aux services et aux marchés.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Bernard Auzemberger Danièle Garric Bonfil Didier Cancé Pierre Cavailles Claude Cluchier Danielle Combalbert Georges Couderc Daniel Cros Michel Dichard Françoise Fabre Guy Fabre Michèle Ferrand Josiane Grondin Louis Lacaze Jean-Charles Roger Brigitte Soubielle Annie Zullo	Etaient excusés : Jean Esquerre, élu délégué au quartier du Lude Bellevue Saint Salvadou, conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public Dominique Billet, maire adjoint délégué à la communication et au tourisme, Béatrice Vilamot, élue de l'opposition Mireille Bonneville Bernard Brian Hélène Carayol Michel Combalbert Jean-Paul Dupont Maurice Enjalbert Bernard Fabre Jean-François Guy Mekki Khancher Marie Pinier Robert Raynal Geneviève Recio Jean Scheffer Marie-Hélène Tellier
---	---

Animée par Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette deuxième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Après avoir excusé Jean Esquerre, conseiller municipal délégué au quartier, absent pour des raisons familiales, dans son mot d'accueil Laurence Pujol a souhaité apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier

Depuis le lancement officiel des 12 conseils de quartier lors des Etats Généraux du 20 janvier 2009, **70 Albigeois** ont spontanément souhaité faire acte de candidature pour intégrer cette dynamique participative.

Les conseillers de quartier sont aujourd'hui au nombre de **390**.

Laurence Pujol salue leur arrivée et souligne que cet engouement témoigne bien de l'intérêt que chacun porte à la vie de son quartier, des attentes qui sont celles des Albigeois en matière de démocratie de proximité à savoir d'être acteurs ; ce qui correspond véritablement à l'esprit des conseils de quartier proposés par l'équipe municipale. « *Là où je vis, j'agis !* »

Autre donnée importante, le nombre de propositions qui résulte du travail des 12 conseils lors de la première vague de réunions en février et mars derniers.

Au total, ce sont **250 propositions d'actions** qui ont été débattues dans les 12 quartiers. C'est une masse de données très importante qui a dû être traitée, analysée et étudiée par les services municipaux et les différentes institutions concernées.

Parallèlement, Madame Pujol souhaite rappeler que les conseils de quartier sont certes des espaces de débats, de réflexions et de propositions, mais aussi et surtout des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider...

L'appel qu'elle a souhaité lancer durant l'été auprès de tous les conseillers de quartier, dans un contexte d'anticipation d'une éventuelle situation de pandémie grippale, n'avait pas d'autre objectif que de solliciter la contribution des uns et des autres dans la constitution d'un réseau de collaborateurs bénévoles de la collectivité.

Elle remercie à ce titre, les nombreux conseillers solidaires qui lui ont répondu.

Objectifs et déroulement de la réunion

Laurence Pujol, faisant référence au compte-rendu de la première séance, informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil : au total, ce sont **17 propositions** qui ont été débattues pour le quartier Lude-Bellevue-Saint Salvadou dont certaines apparaissaient d'ores et déjà prioritaires.

En ce qui concerne l'offre culturelle de proximité et d'animations débattue lors du premier conseil, il est précisé qu'une réunion spécifique sur ce thème sera programmée sur 2010 qui regroupera l'ensemble des associations et comités du quartier.

Les perspectives d'aménagement du boulevard du Lude ne seront pas abordées au sein de ce conseil car ce projet s'inscrit dans le moyen/long terme. Ce sujet pourra être abordé à l'occasion d'une prochaine rencontre.

Dans le domaine des déplacements doux notamment, la réflexion a bien avancée et doit être poursuivie au sein du conseil. Plusieurs conseillers se sont concrètement investis dans l'identification et le repérage des différents itinéraires propices à la randonnée dans le quartier. Une visite a d'ailleurs été organisée le 11 juin dernier sur l'initiative de Jean Esquerre.

Des itinéraires sont proposés pour améliorer les liaisons internes au quartier et avec les autres quartiers.

Toujours en matière de déplacements et plus particulièrement de transports collectifs, les besoins évoqués lors de la première réunion du conseil ont été étudiés notamment en réponse aux améliorations des conditions de desserte des coteaux en transports en commun. La C2A, gestionnaire du réseau, envisage notamment un changement d'itinéraire de la ligne G dans le sens de la montée de manière à pouvoir desservir la rue de la Cruzille et le chemin de Bellevue ; la création d'un arrêt à proximité des Etablissements Debard est à l'étude.

En réponse à la proposition de mettre en lumière les passages inférieurs sous rocade, l'étude de faisabilité est en cours afin d'envisager une éventuelle mise en oeuvre en 2010.

Dans le domaine des déplacements doux et de l'accessibilité chemin de Caynac, la Ville étudie les conditions de réalisation d'un busage du fossé reliant le nouveau lotissement Fer Servadou à la route de Fauch.

Toujours en réponse aux enjeux identifiés lors de la première réunion du conseil, ont été proposées à l'arbitrage budgétaire du programme voirie 2010, les interventions suivantes :

- poursuite de la réfection de la rue de la Rachoune (section entre voie ferrée et rocade)
- selon l'ordre des priorités confirmé par les conseillers, rénovation de la chaussée soit de la rue Gounot, soit Massenet, soit Mozart, soit Berlioz
- réfection des revêtements de chaussée des chemins de Saint Salvadou et de la Benne
- installation d'aires de stationnement 2 roues sur le boulevard du Lude

Ces quelques exemples témoignent que les réflexions des conseils de quartier sont utiles et pratiques et se concrétisent de manière opérationnelle.

Laurence Pujol a ensuite indiqué les objectifs de cette deuxième réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux nouveaux groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la première réunion du conseil, deux groupes de travail thématiques sont constitués:

- le projet de sentiers de randonnées avec ouverture au public du centre équestre
- les schémas de déplacements urbains

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Louis Lacaze pour le groupe « Schémas de déplacements urbains », Jean-Charles Roger pour le groupe « Projet de sentiers de randonnée avec ouverture au public du centre équestre ».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par thèmes, dans les tableaux ci-après.

En fonction des priorités définies lors des échanges en conseil de quartier, et des conditions de faisabilité technique, certaines propositions seront présentées à l'arbitrage du conseil municipal pour le vote du budget primitif 2010.

Projet de sentiers de randonnées et perspectives d'ouverture au public du centre équestre

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Présentation de l'itinéraire de randonnée parcouru par le groupe de conseillers de quartier présent le 11 juin 2009</p>	<p>Dans ce quartier de morphologie urbaine particulièrement dense en son coeur et plus éparse dans sa partie coteaux, il peut être imaginé deux types d'itinéraires dans une optique de déplacements doux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'un à usage exclusif de ses habitants organisé à partir d'une boucle intra-quartier de 4 à 5 km, - le second sous forme de parcours qui viendrait se raccorder à des sentiers extérieurs (existants ou futurs) rayonnant en direction du sentier du petit train, via Puygouzou, mais également vers les communes de Cambon/Fréjairolles par des sentiers mis à l'étude dans le quartier du Marranel/Le Roc. <p>A ce propos, certains conseillers précisent que la commune de Puygouzou a déjà mis en place sur son territoire un ensemble de sentiers qui vient de faire l'objet d'un balisage (2 parcours de 5 et 10 kms).</p> <p>A partir d'une illustration graphique sur fond cadastral et sur vue aérienne élaborée par les services de la ville, il est demandé au groupe projet de se prononcer sur les propositions de sentiers relevées lors de la visite sur terrain.</p> <p>Le point de départ situé au coeur du nouveau lotissement de Fer Servadou qui jouxte le quartier du Marranel dans une logique de raccordement futur, fait transiter les randonneurs par des voies ouvertes à la circulation à partir du chemin de la Benne (anciens chemins ruraux goudronnés faiblement fréquentés) jusqu'au plateau de Saint Salvadou.</p>

Ensuite 2 options de cheminement semblent possibles permettant de rallier le haut de la rue de la Crouzille à l'intersection avec la commune de Puygouzon :

- en empruntant le coteau de Saint Salvadou et le chemin Le Leuze¹ (secteur goudronné)
- en longeant des propriétés privés parcelles KS110 jusqu' à l'extrémité du chemin de Burgayrol, remonter ensuite le fond de talweg (parcelles KS87,41,42,35) jusqu'au chemin Le Leuze.

La poursuite du sentier sur le chemin du Four à Chaud actuellement utilisé par les marcheurs permet d'accéder au secteur du centre équestre en partie haute comme en partie basse.

Il convient également d'examiner une liaison privilégiant des bouclages qui raccorderait le chemin de Burgayrols au chemin des Huttes à travers des propriétés privées (parcelles KS 95,96) et qui ensuite viendrait rejoindre le chemin du Four à Chaud au travers des parcelles KW 36,37,110.

Pour assurer une continuité des sentiers, des passages en terrains privés sont nécessaires.

Deux types de contraintes restent à résoudre : les acquisitions de terrains éventuels et l'obtention d'autorisations de passages après négociations de droits de passage en terrains privés.

Se posent enfin les problèmes de liaison avec le sentier du petit train qui devrait pouvoir être aménagé à terme.

¹ *Il semble utile à cette occasion de préciser que si le chemin Le Leuze est connu pour la commune de Puygouzon, il n'est pas répertorié ni d'ailleurs balisé côté Albi (non reconnu dans les données GPS d'Albi, ce qui crée des problèmes pour les résidents d'Albi desservis par cette voie).*

	<p>L'idée de rallier le chemin de Mézard et la route de Castres à hauteur des maisons ouvrières n'est pas prioritaire dès lors que le projet de traitement de la voie ferrée en cheminement piéton vélo (extension vers la ville du sentier du petit train) n'est pas réalisé.</p> <p>Des liaisons avec les chemins de randonnée de Puygouzon devront être privilégiées.</p>
<p>Opportunité d'ouvrir au grand public le centre équestre dans une optique de promenade</p>	<p>La réunion se poursuit par un exposé sur le fonctionnement du centre équestre dont l'activité principale est axée autour de la pratique du cheval essentiellement en manège avec quelques promenades limitées sur la partie haute de Lavazière.</p> <p>La Ville est propriétaire du terrain du centre équestre qu'elle met à disposition de l'association gestionnaire par conventionnement.</p> <p>Lors de la première réunion du conseil de quartier, les conseillers se sont accordés sur l'intérêt de pouvoir ouvrir au public le centre équestre, dans une optique de randonnée et de parcours d'agrément. Cette perspective semble à priori possible, la Ville et l'association gestionnaire y étant toutes deux favorables. Une visite technique a d'ailleurs été organisée sur site préalablement à la tenue de la réunion du conseil de quartier.</p> <p>Aussi, un des aménagements pouvant être réalisé rapidement consisterait à réaliser des bouclages sur des itinéraires existants (tracé 1 et 2 et chemin de Lavazière) à proximité de ce centre, les aménagements pouvant bénéficier aux promeneurs et aux cavaliers. Plusieurs autres pré-requis sont nécessaires à la réalisation de ce projet et sont évoqués par les conseillers.</p>

Projet de sentiers de randonnées et perspectives d'ouverture au public du centre équestre

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : Pré-requis à l'ouverture au public du centre équestre</p>	<p>Conditions d'utilisation des sentiers : réserver l'utilisation des cheminements aux piétons, cavaliers, et exclure les véhicules à moteur, motos, quads.... Cette proposition est fondée et nécessite des éléments de signalétique adaptés voire des aménagements spécifiques en guise d'obstacles.</p> <p>Aménagements et suites à donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de créer un ou plusieurs espaces d'accueil de véhicules (des zones stabilisées, empierrées et non goudronnées pour 10 véhicules maximum par parking), dont un à proximité du centre équestre et un aux extrémités des parcours. - Proposition de créer à proximité du centre équestre en accord avec les gestionnaires un espace sanitaires accessible aux promeneurs. - Réflexion sur la création en haut du plateau d'un parcours VTT fermé à destination des jeunes. - Donner les ordres de grandeur en Km des parcours. - Établir un état parcellaire des propriétés traversées par les projets d'itinéraires afin d'engager les négociations. - Prévoir un passage piéton rue du Verbial à hauteur du Chemin de Bellevue et du passage inférieur sous rocade. <p>Ces propositions seront analysées pour convenir des conditions de mise en oeuvre.</p>

Les schémas de déplacements urbains

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Réfections de voirie à prioriser pour 2010 : chaussées rues Mozart/Gounot/Berlioz/Massenet/Benne/St Salvadou</p>	<p>Les conseillers de quartier reconnaissent que les besoins de réfection sont bien réels pour ces diverses voies situées en plaine ou sur les coteaux de Bellevue.</p> <p>Ils soulignent tout particulièrement la dangerosité actuelle du chemin de la Benne qui le rende prioritaire.</p> <p>Pour les rues Mozard, Berlioz, Gounot ou Massenet, il n'est pas établi d'ordre des priorités, considérant que la Ville retiendra celle pour laquelle les aspects techniques et financiers légitimeront le choix.</p> <p>En ce qui concerne la rue de la Rachoune, les travaux entrepris doivent être poursuivis vers la rocade afin de d'achever en 2010 de manière cohérente le programme des travaux : réseaux à reprendre, profiter des travaux pour réaliser le revêtement de chaussée.</p> <p>Cette proposition est d'ores et déjà prise en compte par le conseil municipal qui a retenu l'enveloppe financière nécessaire à la réalisation de ces travaux lors du vote du budget 2010.</p> <p>Pour la côte de la Crouzille, les conseillers font état d'un besoin d'élargissement dans une optique de sécurisation des déplacements. Cet élargissement de la voie pourrait être obtenu par un busage des fossés. Cette proposition sera étudiée pour inscription éventuelle dans le programme des travaux de voirie.</p>

<p>Définition des éléments du programme de réfection globale de la rue du Roc</p>	<p>La réfection globale de la rue du Roc représente un projet important et un investissement financier conséquent pour la collectivité. Sa réalisation suppose une réflexion préalable quant à la définition des éléments de programme.</p> <p><u>Les constats :</u> Les conseillers relèvent les éléments d'analyse suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficultés pour s'engager sur la route de Fauch, au carrefour de la « statue de la liberté », - le stationnement est anarchique, - les trottoirs sont impraticables et régulièrement encombrés, <p><u>Les suggestions :</u> Les conseillers préconisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une voie cyclable du carrefour « Pujol » au lycée Bellevue afin de sécuriser les déplacements quotidiens des élèves de cet établissement. - l'instauration d'un stationnement unilatéral, - l'étude des conditions d'ouverture d'une nouvelle voie vers l'avenue colonel Teyssier au niveau de la rue Ch. Bizet et vers le numéro 150 rue du Roc afin de désenclaver ce secteur.
--	---

Schéma de déplacements urbains (suite)

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : - Faciliter le repérage des personnes en visite dans le quartier</p>	<p>Les conseillers évoquent les difficultés pour les personnes extérieures au quartier de se repérer notamment en limite de commune entre Albi et Puygouzon.</p> <p>Ils préconisent d'inscrire sur les panneaux d'entrée de ville : chemin de Bellevue et chemin de Saint Salvadou.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : - Améliorer et sécuriser les liaisons pédestres interquartiers</p>	<p>Dans le prolongement des réflexions précédentes en matière de déplacements doux, les conseillers soulignent la nécessité d'aménager le chemin de Caynac, dans sa partie entre le lotissement de Fer Servadou et la route de Fauch, comme cela avait été envisagé lors de la première réunion du conseil de quartier.</p> <p>Un simple busage du fossé permettrait de dégager une emprise convenable pour améliorer les conditions de déplacements pour les piétons et les deux roues.</p> <p>Cette proposition mise à l'étude par la Ville, s'inscrit de manière cohérente dans les perspectives d'établir un schéma d'itinéraires de liaisons douces dans ce secteur de la ville.</p>

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr